

Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens

Mélanges offerts à Bernard Liou

Textes rassemblés par Lucien Rivet et Martine Sciallano



éditions monique mergoil
montagnac
2002

Tous droits réservés
© 2002



Diffusion, vente par correspondance :

Editions Monique Mergoil
12 rue des Moulins
F - 34530 Montagnac

Tél/fax : 04 67 24 14 39 - portable : 06 73 87 13 91
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 2-907303-68-6

ISSN : 1285-6371

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Editions Monique Mergoil.

Texte : auteurs

Saisie, illustrations : *idem*

Rédaction, mise en page : Sylvie Saulnier et Lucien Rivet

Maquette : Editions Monique Mergoil

Couverture : Editions Monique Mergoil

Impression numérique : Maury SA

21 rue du Pont-de-Fer, BP 235

F - 12102 Millau cedex

Sommaire

<i>Préface (Lucien RIVET et Martine SCIALLANO)</i>	9	Robert ÉTIENNE	Prosopographie monumentale, prosopographie amphorique. Le cas des Ocratii	119
Patrice POMEY		Élisabeth DENIAUX	Recherches sur le transport maritime dans la Méditerranée orientale : les affaires de Patiscus (51-43 av. J.-C.)	121
Remarque sur la faiblesse des quilles des navires antiques à retour de galbord	11	Dominique PIERI	Marchands orientaux dans l'économie occidentale de l'Antiquité tardive	123
Sabrina MARLIER		Enrique GOZALBES CRAVIOTO	Notas sobre las relaciones hispano-tingitanas en la antigüedad clásica	133
La question de la survivance des bateaux cousus de l'Adriatique	21	Claude DOMERGUE, Christian RICO	À propos de deux lingots de cuivre antiques trouvés en mer sur la côte languedocienne	141
Jean-Marie GASSEND		Henri AMOURIC, Éric DULIÈRE, Florence RICHEZ, Lucy VALLAURI	En rade de Villefranche	153
Navires de Saint-Gervais, des Laurons, de Cavalières, etc.	33	José Maria BLÁZQUEZ	El comercio hispano con el norte de África y el Oriente desde el comienzo de la Antigüedad hasta el siglo VIII	159
Claude SANTAMARIA		Moisés DÍAZ GARCÍA, Pedro OTIÑA HERMOSO	El comercio de la Tarragona antigua : importaciones cerámicas entre el siglo III a.C. y la dinastía julio-claudia	171
Épave Chrétienne "E" à Agay, commune de Saint-Raphaël (Var).	35	Michel BONIFAY, Claudio CAPELLI, Luc LONG	Recherches sur l'origine des cargaisons africaines de quelques épaves du littoral français	195
Michel L'HOURL, Elisabeth VEYRAT		Frédéric MARTY	Aperçu sur les céramiques à pâte claire du golfe de Fos	201
Au carrefour des influences maritimes de l'Europe moderne : les épaves de la Natière	43	Armand DESBAT	Quelques témoins de l'importation de sigillée orientale A à Lyon	221
Max GUÉROUT		Thierry MARTIN	Le rayonnement aquitain des présigillées augustéennes du bassin de l'Aude	223
L'épave du Patriote à Alexandrie (Égypte)	51			
Éric RIETH				
À propos d'un bateau-citerne du delta du fleuve Godavari (Andhra Pradesh, Inde) dessiné par F. E. Pâris (1806-1893). Note d'architecture navale comparée	67			
Philippe RIGAUD				
L'inventaire de la galéasse de Philippe de Comynes (Marseille 1491)	71			
François SALVIAT				
Les ports de l'Atlantide dans le <i>Critias</i> de Platon	79			
Francisca PALLARÉS				
I porti antichi della Liguria di Ponente : l'esempio di Albenga	85			
Claude VELLA				
Évolution paléogéographique du littoral de Fos et du delta du Rhône : implications archéologiques	103			
Christian GIROUSSENS				
À propos des étangs de Fos et d'Istres : deux entrepôts à sel à Port-de-Bouc au XVI ^e siècle	115			

Philippe BET, Anne DELOR Les premiers ateliers céramiques de type méditerranéen en Auvergne, l'exemple des officines de sigillée	235	Cèsar CARRERAS MONFORT, Piero BERNI MILLET Microspatial relationships in the Laetanian wine trade : shipwrecks, amphora stamps and workshops	359
Kristell CHUNIAUD Le groupe des ateliers de potiers de Ligonnes à Lezoux (Puy-de-Dôme), un champ d'étude pour les questions relatives à l'organisation de la production céramique en Gaule romaine	243	Rosario GARCÍA GIMÉNEZ, Michal OREN PASCAL, Darío BERNAL CASASOLA Las ánforas como indicadores del comercio entre el sur de <i>Hispania y Iudaea</i>	371
Lucien RIVET Céramiques communes engobées et imitations de campaniennes et de sigillées italiennes de Fréjus (Var), de la fin du I ^{er} siècle avant notre ère et du I ^{er} siècle de notre ère	249	Pau MARIMON RIBAS La importancia de la <i>Gallia Lugdunensis</i> en la distribución de los productos béticos hacia el norte del Imperio	379
Michel PASQUALINI Le pot de chambre : une forme particulière du vaisselier céramique dans la maison romaine entre les I ^{er} et III ^e siècles de notre ère	267	Daniel ROUQUETTE Une représentation de phare sur une estampille amphorique ou doliaire de Narbonne	389
Miguel BELTRÁN LLORIS Un rasgo de la colonización itálica : la fabricación de morteros en la <i>Hispania</i> tardorrepública (valle del Ebro)	275	Stefania PESAVENTO MATTIOLI Una produzione norditalica di anfore bollate	391
Jean-Christophe TRÉGLIA <i>Flanged bowl</i> Hayes 91 : simple bol décoré, mortier ou râpe ?	287	Iwona MODRZEWSKA-PIANETTI Due anfore bollate del Polesine	395
Yves RIGOIR Petit bestiaire sur DS.P.	291	Eduard GARROTE SAYÓ Les timbres sur amphores à huile de Bétique en Narbonnaise	403
Daniela GANDOLFI Una bottiglia-mercuriale Isings 84 con bollo C. EVHODIA dal Civico Museo Archeologico di Ventimiglia (Liguria, Italia)	295	Carmen ARANEGUI GASCÓ Las ánforas con la marca ΜΑΓΩΝ	409
Guillermo PASCUAL BERLANGA, Albert RIBERA I LACOMBA Las ánforas tripolitanas antiguas en el contexto del Occidente Mediterráneo	303	Juan Aurelio PÉREZ MACÍAS La <i>figlina</i> de Pinguele (Espana)	417
André TCHERNIA L'arrivée de l'huile de Bétique sur le <i>limes</i> germanique : Wierschowski contre Remesal	319	Adrian ARDET Probabilités de la présence d'amphores de type "Gauloise" 5 en Dacie romaine	423
Michel CHRISTOL Marchands gaulois et grand commerce de l'huile de Bétique dans l'Occident romain ; quelques données provenant des amphores	325	Patricia SIBELLA Promontoire d'Uluburun, Turquie : amphores non identifiées	425
Genaro CHIC GARCIA <i>DEGVSTATIO</i> o <i>RECOGNITIO</i>	335	Ramón JÁRREGA DOMÍNGUEZ Nuevos datos sobre la producción anfórica y el vino de <i>Tarraco</i>	429
Stefanie MARTIN-KILCHER <i>Lucius Uritius Verecundus</i> , négociant à la fin du I ^{er} siècle, et sa marchandise découverte à Mayence	343	Jaap van der WERFF Old and new evidence on the contents of Haltern 70 amphoras	445
Tamás BEZECZKY Brindisian olive oil and wine in Ephesos	355	Montserrat COMAS SOLA, Jordi JUAN TRESSERAS La production du vin dans deux <i>domus</i> de la ville romaine de Baetulo. Analyses archéobotaniques et de résidus organiques	451
		Marinella PASQUINUCCI, Simonetta MENCHELLI Anfore picene e paesaggio agrario : alcune considerazioni a proposito dell'ager Firmanus	457

Marie-Claire AMOURETTI	Gilles SAURON
Découvertes archéologiques récentes sur les moulins et pressoirs romains de Provence	Naissance et mort d'un genre pictural éphémère : la mégalographie
465	511
Denis FONTAINE	Jean-Marie PAILLER
<i>De Frvtyvm</i> (Flash Back)	<i>Sagitta</i> . Les noms de la flèche
471	517
Christian GOUDINEAU	Jacques GASCOU
Les mystères de la lieue gauloise	Les Flaminiques de Livie à Vaison-la-Romaine
473	521
Daniel BRENTCHALOFF	Jean GUYON
Un nouveau milliaire de Tibère sur la <i>uia Aurelia</i>	Jeu de puzzle au Musée Calvet à Avignon : deux pièces antiques à replacer au linteau de l'église Saint-Eutrope d'Orange
479	527
George B. ROGERS	Henri LAVAGNE
La route romaine d'Aix-en-Provence au Rhône Nouvelles hypothèses	Zénobie et Tétricus dans le triomphe d'Aurélien
483	535
Vassiliki GAGGADIS-ROBIN	René GIROUSSENS
Une tête inédite découverte au Castelet-Fontvieille	Un contrat de mariage à Istres au XVI ^e siècle
489	541
Antoine HERMARY	Sabine FAUST
Une tête en ivoire du musée d'Istres	Steindenkmäler aus dem gallo-römischen Tempelbezirk von Tawern
493	545
Martine SCIALLANO	Anne ROTH CONGÈS
Oh ! my god !	Où replacer le soffite à caissons du mausolée de Sestino ?
499	551
Victor LASSALLE	Laurence BRISSAUD, Jean-Luc PRISSET
Une imitation de l'orfèvrerie antique au portail de Saint-Gilles ?	Un édifice funéraire sur le site de Saint-Romain-en-Gal
503	567

Les Flaminiques de Livie à Vaison-la-Romaine

Jacques Gascou*

La cité fédérée des Voconces, dont les deux capitales étaient sous l'Empire, respectivement, au Nord *Lucus Augusti* (Luc-en-Diois) (remplacé plus tard par *Dea Augusta* [Die]), et au Sud *Vasio* (Vaison-la-Romaine), a reçu vraisemblablement d'Octave-Auguste le droit latin, si l'on admet, avec A. Chastagnol¹, que c'est seulement à partir du second triumvirat que le droit latin a été introduit en Gaule Transalpine. Qu'elle ait dû cette faveur à Octave-Auguste, avant ou après 27 av. J.-C., est rendu probable par le fait que le nom de la première capitale a reçu un déterminant, *Augusti*, faisant référence à cet empereur (on le traduirait donc par « le bois sacré d'Auguste ») et que les habitants de Vaison portent la dénomination de *Iulienses*², allusion probable au gentilice du fils adoptif de César. Les Voconces, et plus particulièrement les Vaisonnais, paraissent avoir eu le sentiment d'un lien privilégié avec Auguste et avoir voulu lui témoigner leur gratitude, comme le prouve le nombre relativement élevé de flamines du divin Auguste et de flaminiques de Livie connus dans leur territoire³. Nous nous intéresserons ici à ces dernières en republiant les trois inscriptions du I^{er} siècle apr. J.-C. qui les mentionnent⁴.

1. Épitaphe d'une flaminique de Livie de la cité de Vaison (fig. 1)⁵

Plaque de calcaire dont sont conservés deux importants fragments jointifs. Deux autres petits fragments jointifs, dans la partie inférieure de l'inscription, sont en fait une

restauration moderne (d'après la photographie publiée par J. Sautel, *cf. infra*), ces deux fragments n'en forment qu'un seul, ce qui s'explique par le fait que celui-ci a dû se briser en deux morceaux à une époque relativement récente). Toutefois, les auteurs qui ont vu cette inscription, depuis le XVII^e siècle jusqu'à Hirschfeld inclus (lequel l'a vue au musée Calvet d'Avignon), donnent le texte comme complet. De son côté, Espérandieu indique dans son dessin de *Musée Calvet* (*cf. infra*) le texte comme incomplet et ne fait aucune allusion à la restauration. Il est donc à présumer que la plaque s'est brisée à la fin du XIX^e siècle, ce qui a occasionné la perte d'une partie du texte, et qu'après la publication du catalogue d'Espérandieu on l'a restauré à partir des lectures antérieures fondées sur l'inscription complète.

Trouvée à Vaison au XVII^e siècle au cimetière Saint-Quenin d'après Suarès. Transportée au domaine de Château-Riant, près d'Avignon, propriété de Suarès. Donnée plus tard à Calvet par les héritiers de Guiraud, qui avait acquis ce domaine. Entrée en 1810, à la mort de Calvet, dans la collection d'antiquités qui est à l'origine du musée Calvet (n^o d'inventaire F 13).

H. : 38,5 ; l. : 136 ; ép. : 11. — H. d. l. : l. 1 : 7 ; l. 2 : 6,4 ; l. 3 : 6,2 à 7,8 ; l. 4 : 6 ; l. 5 : 4.

J.-M. Suarès, *cod. Vatic.* 9141, f^{os} 27 et 91; Moreau de Vérone, p. 88 ; Fabre de Saint-Véran, II, p. 9, n^o 19 ; Calvet, *Notes*, p. 108 ; *Id.*, ms. de Marseille, t. 3, f^o 17, n^o 27, et f^o 207, n^o 25 ; *Id.*, ms. d'Avignon, t. 3, f^o 98, n^o 103 ; *Anonyme* d'Avignon, f^o 39 ; Breton, p. 135 ; Herzog, n^o 434 ; *CIL*, XII, 1363 ; Musée Calvet, n^o 32 ; Sautel, *Vaison*, t. 2, p. 56-57, n^o 103 ; t. 3, pl. XIII, fig. 1 (photographie).

* Université de Provence/CNRS, Centre Camille Jullian - MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence cedex 2.

1 CHASTAGNOL (A.), Les cités de la Gaule Narbonnaise. Les statuts, dans CHRISTOL (M.) et MASSON (O.) éd., *Actes du Xe congrès international d'épigraphie grecque et latine, Nîmes, 4-9 octobre 1992*, Paris, 1997, p. 56-57.

2 *CIL*, XII, 1357 (inscription de Vaison) : *praefect(o) Iuliensium* (ligne 4) ; *rei publicae Iuliensium* (ligne 8). L'épithète *Iulia* ou *Iulium* tout court appliqué à une cité renvoie normalement à Octave avant son accession au titre d'Auguste en 27 av. J.-C., mais peut aussi, abrégativement, être l'équivalent de *Iulia Augusta* ou de *Iulium Augustum*. Ainsi, la colonie latine augustéenne d'Avignon, *colonia Iulia Augusta Auennio* (*AE*, 1992, 1181), porte-t-elle le titre de *colonia Iulia Hadriana Auenniensis* après sa promotion au rang de colonie romaine sous Hadrien (*AE*, 1991, 1196), l'épithète *Iulia* étant l'abréviation de *Iulia Augusta*. De la même façon, le substantif *Iulienses* doit pouvoir faire allusion à Octave aussi bien qu'à Auguste.

3 Pour les flamines d'Auguste, *cf. CIL*, XII, 1371 et 1371 (Vaison, I^{er} siècle), 1585 (*Dea Augusta*, II^e siècle), 5846 (Lagrand, Hautes-Alpes, II^e siècle ?).

4 Nous les réétudions actuellement dans le cadre de la préparation du nouveau catalogue des inscriptions latines du musée Calvet d'Avignon.

5 Les photographies publiées dans cet article sont dues à Ph. Foliot (Laboratoire photographique du Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence).



Catiae • T(iti) • fil(iae) • Seruatae, • flam(inicae)
Iul(iae) • Aug(ustae) • Vas(iensium) • Voc(ontiorum), • Q(uinto) Secvndio
Zmaragdō IIIIuir(o) Aug(ustali), • marito
eius, • T(itus) • C[atius] Severus, frater • et • h(eres), • f(aciendum) c(urauit)
[ex] testamento.

5

Dans l'état actuel de l'inscription, les fragments manquants de l'inscription, aux lignes 4 et 5, ont été restaurés. Belle gravure. Points triangulaires. Ligne 3 : barre horizontale au-dessus des quatre hastes centrales du chiffre IIII. Ligne 4 : ligature TI dans la partie restituée, regravée d'après les lectures antérieures à la disparition d'une partie de l'inscription.

« À Catia Servata, fille de Titus, flaminique de Julia Augusta des Vaisonnais du peuple des Voconces, (et) à Quintus Secundius Zmaragdus, sévir augustal, son mari, Titus Cadius Severus, son frère et héritier, a fait construire (ce monument), conformément à son testament ».

Espérandieu et Sautel comprennent : « leur frère et héritier » et « leur testament ». Toutefois, *frater* ne peut désigner en toute rigueur que le rapport de parenté entre T. Cadius Severus et Catia Servata, Quintus Secundius Zmaragdus étant seulement le beau-frère de Severus (ce qui se dirait *sororis uir*).

La défunte était flaminique de l'impératrice Livie, épouse d'Auguste, qui reçut en 14 apr. J.-C. le nom de *Iulia Augusta* à la mort d'Auguste qui l'avait adoptée par testament. Comme Livie a obtenu les honneurs de l'apothéose le 17 janvier 42 et qu'elle n'est pas dite *diua* dans l'inscription, celle-ci est datable de l'intervalle compris entre 14 et 42 apr. J.-C.

Le gentilice *Catius*, -a, dont on trouve 27 attestations au *CIL*, XII, est latin selon Holder, t. 1, col. 842, étrusque selon Schulze, p. 76 et 423. Sur le *cognomen* *Servatus*, cf. Kajanto, p. 356, qui note la prédominance de ce *cognomen* ou nom unique en Narbonnaise : sur 98 attestations de *Servatus* pour l'ensemble du *CIL*, 61 se rencontrent dans cette province. On en trouve 7 autres dans les *ILGN*.

Sur le gentilice *Secundius*, cf. Schulze, *ibid.*, p. 48-49, et Solin - Salomies, p.166 : dérivé du *cognomen* *Secundus*, il est relativement fréquent en Gaule (y compris en Gaule Cisalpine), très rare ailleurs. C'est dans les volumes V, XII

et XIII du *CIL* que l'on compte le plus d'attestations de *Secundius* (10 pour le *CIL*, XII).

Zmaragdus : ce *cognomen* grec, dont on connaît de nombreuses attestations à Rome (Solin, p. 1139-1140), se retrouve une seule autre fois en Gaule Narbonnaise, dans la cité de Vienne, orthographié *Ismaragdus* (*CIL*, XII, 1971). Q. Secundius Zmaragdus, comme on peut l'admettre en raison de son *cognomen* grec et de l'absence d'indication de filiation (alors que celle-ci est donnée pour son épouse), est certainement un affranchi. Il est remarquable qu'il ait épousé une femme appartenant à l'élite de Vaison, comme on peut le déduire du fait qu'elle est une citoyenne romaine et fille d'un citoyen romain, à une époque où la *ciuitas Romana* était certainement peu répandue dans la cité des Voconces, et qu'elle a accédé à la fonction très prestigieuse de flaminique de Livie. Lui-même, étant affranchi, n'a pu accéder à la fonction de flamine impérial. Il a dû se contenter de la plus haute fonction à laquelle un affranchi pouvait prétendre dans une municipalité, celle de sévir augustal. On peut présumer que c'est sa richesse qui lui a permis de s'allier à une représentante de l'aristocratie locale de Vaison.

2. Fragments d'architrave contenant une dédicace à une flaminique de Livie divinisée (fig. 2)

Deux fragments d'architrave, formant deux blocs distincts, ayant appartenu à un important édifice de Vaison. Tous deux ont été évidés en forme d'auge pour servir d'abreuvoir. Les deux blocs sont jointifs. Le début et la fin de l'inscription étaient inscrits sur deux autres blocs (à présent perdus) placés respectivement à gauche du bloc *a* et à droite du bloc *b*. Le champ épigraphique est délimité par des moulures au haut et au bas.

Le fragment *a* a été découvert au XVII^e siècle, d'après Suarès, près de l'Ouvèze. Redécouvert en 1792 à Vaison, d'après Calvet, il fut plus tard la propriété d'un certain

Chauvin, de Vaison, qui le céda au musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye en 1869. Mis en dépôt il y a quelques années au musée Calvet pour être réuni au fragment *b*. Ce dernier fut trouvé dans le territoire de Vaison d'après Boyer de Sainte-Marthe, au XVIII^e siècle. D'après Fabre de Saint-Véran, cité par Calvet, il servait (vers la fin du même siècle) d'auge « au puits de la grange de M. Boulard, au quartier de l'Auson », près de Vaison. Il se trouva ensuite successivement, selon Calvet, dans la demeure de Fabre de Saint-Véran, puis hors de Vaison, chez Mlle de Crombis-Chesolme, « près des Dominicains ». D'après Millin, il fut transporté

ensuite au château de Vérone. Le marquis d'Archimbaud en fit don au musée Calvet en 1838 (n° d'inventaire : F 73).

H. : 42 ; l. : 186,5 (bloc *a*) ; 171 (bloc *b*) ; l. totale : 357,5 ; ép. : 65 à 66. Ch. ép. : h. : 17 à 17,5. — H. d. l. : 13,5 à 14.

Fragment *a* : Suarès, *cod. Vatic.* 6141, f° 15, n° 7.

Fragment *b* : Boyer de Sainte-Marthe, p. 75 ; Moreau de Vérone, p. 89 ; Calvet, *Notes*, p. 37, n° 35 ; *Id.*, ms. de Marseille, t. 3, f° 19, n° 28.

Fragments *a* et *b* réunis : Fabre de Saint-Véran, II, p. 5, n° 10 (d'où Calvet, *Notes*, p. 138 ; *Id.*, ms. de Marseille, t. 3, f° 126 ; *Id.*, ms. d'Avignon, t. 3, f° 99) ; Millin, t. 4, p. 154 ; *CIL*, XII, 1361 ; *Musée Calvet*, 11 ; Sautel, *Vaison*, t. 2, p. 55-56, n° 102 ; O. Cavalier, *RAN*, 32, 1999, p. 1-2.



a

b

[--- B]ellicae • flaminic(ae) • diuae • Aug(ustae) • prop[ter merita ? --- ?].

Les précédents éditeurs, à l'exception de J. Sautel et O. Cavalier, ont cru que le bloc de gauche était incomplet à droite et qu'il convenait de restituer *flaminic[ae]*. Mais le bloc est bien complet et parfaitement jointif avec celui de droite. On a en réalité le mot *flaminic.*, abréviation de *flaminic(ae)*, comme l'indiquent J. Sautel et O. Cavalier. Toutefois, J. Sautel donne à tort la lecture *[B]ellic(ae)*, comme si ce nom était abrégé. Le point qui suit *flaminic(ae)* se trouve tout au début du bloc de droite, avant le D de *diuae*.

« À ... Bellica, flaminique de la divine Augusta, [en raison de ses mérites ?] »

La restitution des lettres finales n'est pas certaine. Hirschfeld envisage deux possibilités, *pro p[ietate]* (« en raison de sa piété ») ou *prop[ter merita]*. Nous retenons sans certitude cette seconde formule, malgré son caractère inhabituel⁶. La première est moins vraisemblable, car on ne remarque pas de signe de ponctuation après PRO, alors que tous les mots conservés de cette inscription sont suivis d'un point. Il est donc probable que les lettres PROP appartiennent à un même mot. Il est impossible de savoir si l'inscription se poursuivait ou non après *prop[ter merita ?]*.

Le gentilice de la femme qui fait l'objet de cette inscription a disparu. On ne connaît que la fin de son *cognomen*, qui est très probablement *[B]ellica*. On pourrait, il est vrai, envisager d'autres possibilités, mais très peu vraisemblables : *Fellica* (Solin - Salomies, p. 330), mais il s'agit d'un hapax (*CIL*, VI, 9829) ; *Asellica* (Kajanto,

p. 326), mais ce nom dont on connaît trois attestations au féminin, et également trois au masculin *Asellicus*, n'est attesté que dans l'épigraphie chrétienne. Enfin, au *cognomen* *Bucellicus*, qui est un hapax (Solin-Salomies, p. 304), ne correspond aucun féminin connu.

D'après Holder, t. 1, col. 388-390, *Bellicus*, -a serait un *cognomen* celtique, mais Kajanto, p. 17 et 258, considère plus justement qu'il s'agit d'un *cognomen* latin dérivé de l'adjectif *bellicus*, "guerrier", et fait remarquer qu'on n'en connaît que 21 exemples dans les volumes V, XII et XIII du *CIL*, sur un total de 81 (dont 30 en Afrique).

Bellica est flaminique de la *diua Augusta*, c'est-à-dire de Livie, épouse d'Auguste, qui reçut la dénomination de *Iulia Augusta* après la mort d'Auguste (cf. inscription précédente), et qui, morte en 29 apr. J.-C., obtint les honneurs de l'apothéose seulement sous le règne de Claude, le 17 janvier 42. La nature de cette inscription et du monument qui la portait est incertaine : on peut penser à une inscription honorifique ou à l'inscription d'un grand mausolée. Cette seconde hypothèse est peut-être plus probable, car il est difficile de concevoir que les autorités de Vaison aient élevé un grand édifice en l'honneur d'une simple citoyenne, même éminente, de cette ville.

Date : l'inscription peut avoir été gravée sous le règne de Claude (à partir de 42 apr. J.-C.), qui avait accordé les honneurs de l'apothéose à Livie. La mise en valeur de la fonction de flaminique de la *diua Augusta* pourrait s'expliquer par le fait que l'inscription n'est pas très éloignée de l'époque à laquelle Livie a été déclarée *diua* et où l'on

⁶ *Ob merita* est la formule ordinaire. Cf. *CIL*, XIII, 5064 = *ILS*, 7010, qui mentionne une flaminique remerciée pour ses mérites : *Iuliae C. Iuli Camilli filiae Festillae / flaminicae primae Aug(ustae), uicinae / optimae ob egregia / eius merita / uikan(i) Eburodun(enses)*.

a créé des flaminiques destinées à assurer son culte. Toutefois, si l'inscription est bien celle d'un mausolée, comme nous l'avons supposé, Bellica a pu mourir à une date postérieure de quelques années ou même de quelques décennies à la mort de Claude, et il n'y aurait eu dans ce cas aucune raison de ne pas rappeler la fonction qu'elle avait exercée sous cet empereur. L'inscription est donc au plus tard datable de la fin du I^{er} siècle, si l'on suppose que Bellica a pu avoir une très longue vie. Hirschfeld indique que ces lettres datent du début du I^{er} siècle (*litteris optimis primi saeculi incipientis*). Cela est impossible, puisque le *terminus post quem* de l'inscription est l'année 42.

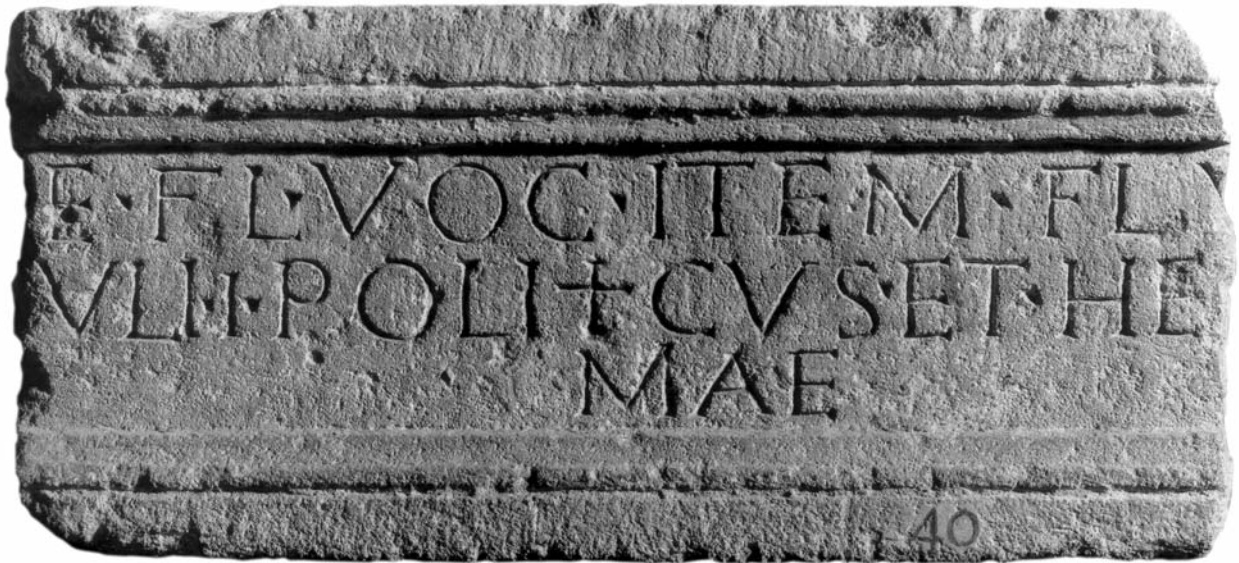
3. Épitaphe d'une flaminique de la cité des Voconces et d'une autre cité, ou d'autres cités (fig. 3)

Fragment d'architrave. Le champ épigraphique est délimité par des moulures au sommet et en bas.

Trouvé en 1834 à Vaison, près de l'ancienne église. Acheté l'année suivante par le musée Calvet à Gleize (n° d'inventaire : F 40).

H. : 42,5 ; l. : 93 ; ép. : 25. Ch. ép. : h. : 21,5 ; l. : 93. — H. d. l. : l. 1-2 5,3 à 5,6 ; l. 3 : 4,5.

Breton, p. 138 ; Herzog, n° 435 ; *CIL*, XII, 1366 ; *Musée Calvet*, 31 ; Sautel, *Vaison*, t. 2, p. 55, n° 101 ; t. 3, pl. XIII, fig. 2 (photographie).



[Iuliae ---a]e • fl(aminicae) • Voc(ontiorum), • item fl(aminicae) V[---]
[--- I]ulii • Politicus • et • He[--- patronae opti]-
mae.

Lettres de bonne qualité, assez massives, dont la forme est caractéristique de l'époque julio-claudienne. Points triangulaires. Ligne 2 : noter un point superflu dans le nom [I]ulii entre les deux I, le second étant moins haut que les autres lettres. Ligature TI dans le nom *Politicus*.

« À Julia [---]a, flaminique des Voconces, et également flaminique des V[---], Julius Politicus et Julius He[---] à leur excellente patronne ».

À la ligne 1, Hirschfeld propose la restitution *V[iennae ?]* (on penserait plutôt à *V[iennensium ?]*). Mais on peut aussi envisager le mot *V[alentinorum ?]* plus ou moins abrégé. Dans ce cas, la défunte aurait été flaminique de la colonie de Valence en Narbonnaise. On pourrait, moins vraisemblablement, envisager *V[intiensium ?]*, ce qui renverrait à la cité de la province des Alpes maritimes *Vintium* (Vence). Compte tenu de la longueur présumable de la ligne 2, une autre fonction (ou d'autres fonctions) de flaminique devaient suivre celle de *fl. V[---]*. L'indication

des fonctions de la défunte devait même se poursuivre sur le début de la ligne 2, car la restitution de la seule lettre I dans [I]ulii ne suffit pas à combler la lacune présumable : en effet, à la ligne 1, le E conservé devait être la lettre finale du *cognomen* de la défunte, qui devait être précédé du gentilice *Iuliae*. Si l'on suppose que la défunte n'avait pas de *cognomen* (ce qui est concevable si l'inscription est antérieure au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.), il faudrait restituer [Iulia]e : il n'en faudrait pas moins supposer une lacune avant [I]ulii au début de la ligne 2.

Hirschfeld restitue les lettres [patronae opti] avant *mae* au début de la ligne 3, ce qui ne laisse pas d'être étrange, car il faudrait admettre dans ce cas un important vacat au milieu du mot *optimae*. Ces lettres ne peuvent de toute évidence avoir été gravées qu'à la fin de la ligne 2.

Hirschfeld, Espérandieu et Sautel restituent à la ligne 2 *He[rmes]*, les deux premiers avec un point d'interrogation, le troisième sans émettre de doute. Or, même si

Hermes est un *cognomen* ou nom unique très bien attesté en Gaule Narbonnaise, on peut aussi penser à un grand nombre de noms grecs connus dans cette province : *Helius*, *Heliodoros*, *Herma*, *Hermeros*, *Hermetio*, *Hermogenes*, *Hesyclus*, etc.

Le nom du premier des deux affranchis, *Politicus*, est également grec. Il est connu par un autre exemple au *CIL*, XII, sous le n° 3202. On y relève aussi trois attestations du féminin *Politice*. L'un et l'autre sont attestés à Rome : cf. Solin, p. 1011-1012 (pour *Politicus*) ; p. 1177 (pour *Politice*).

Cette architrave appartenait vraisemblablement à un mausolée.

On peut s'interroger sur le point de savoir si cette flaminique, dont nous datons l'inscription, pour des raisons paléographiques, de l'époque julio-claudienne, était chargée du culte de Livie, avant ou après sa divinisation, ou si elle avait une fonction plus large, englobant le culte d'une autre *Augusta* ou d'autres *Augustae*. Les autres *Augustae* (ou *diuae*) d'époque julio-claudienne sont les suivantes :

- Antonia Minor, grand-mère de Caligula et mère de Claude, qui reçut le titre d'*Augusta* en 37 apr. J.-C., l'année même de sa mort (Kienast, p. 88-89).

- Julia Drusilla, sœur de Caligula, qui, sans avoir jamais porté le titre d'*Augusta*, fut déclarée *diua* après sa mort⁷, en 38 apr. J.-C. Il est toutefois possible, et même probable, que sa consécration fut annulée lorsque son frère fut frappé de *damnatio memoriae*, en 41 (Kienast, p. 87).

- Agrippine, mère de Néron, qui fut *Augusta* entre 50 et 59 apr. J.-C., date de sa mort et de sa *damnatio memoriae* (Kienast, p. 94).

- L'épouse de Néron, Poppée, qui fut *Augusta* en 63, et *diua* à sa mort, en 65 (Kienast, p. 99).

- La fille de Néron et de Poppée, Claudia, née et morte en 63, qui reçut à sa naissance le titre d'*Augusta*, et à sa mort celui de *diua* (Kienast, p. 100).

- Statilia Messalina, qui fut nommée *Augusta* en 66, après son mariage avec Néron, mais dont le nom fut martelé sur les inscriptions après la mort de Néron (Kienast, p. 100).

Si la flaminique mentionnée dans notre inscription a obtenu ce titre avant 37 apr. J.-C., elle a été chargée du culte de la seule Julia Augusta (Livie). Si au contraire elle a été flaminique après 36, elle l'a sans doute été de deux ou de plusieurs *Augustae* ou *diuae*, dont Julia Augusta. Si, après cette date, elle avait été chargée du culte de la seule Julia Augusta, cela aurait été précisé, comme c'est le cas

dans les deux autres inscriptions de Vaison mentionnant des flaminiques.

Des trois documents que nous venons de présenter, deux concernent donc des flaminiques de Livie, avant ou après sa consécration, et la troisième concerne une flaminique de l'époque julio-claudienne qui était chargée, soit du culte de la seule Livie, soit de celui de plusieurs *Augustae* ou *diuae*, dont Livie.

Si l'on considère les flaminiques attestées en Gaule narbonnaise, on constate que deux seulement, en dehors de Vaison, sont explicitement désignées comme des flaminiques de Livie, l'une avant, l'autre après la consécration de celle-ci : on connaît à Béziers une *flaminica Iuliae Augustae* (*CIL*, XII, 4249), et à Nîmes une *flaminica diuae Augustae* (*CIL*, XII, 3302). Dans la seule cité de Vaison sont donc attestées (en laissant de côté la troisième inscription reproduite ci-dessus, qui peut ne pas concerner une flaminique de la seule Livie) autant de flaminiques de Livie que dans le reste de la Narbonnaise. Ce fait peut être dû, pour une part, au hasard des découvertes épigraphiques. Il peut aussi être dû, comme nous le suggérons au début de cet article, à la gratitude des Vaisonnais envers l'empereur Auguste, honoré à travers son épouse — qu'il avait adoptée par testament et à qui il avait accordé le droit de porter une dénomination tirée de son propre nom. Ils lui étaient sans doute reconnaissants du statut original qu'il leur avait concédé : celui de cité de droit latin, sans toucher aux avantages que leur valait le maintien de leur situation de cité fédérée qui était la leur depuis un espace de temps qui se situerait, selon Chr. Goudineau, entre 69 et 59 av. J.-C. (Goudineau, p. 263). Il convient, certes, de ne pas surévaluer les privilèges de ce statut (Goudineau, p. 276-279) : Vaison n'échappe pas au *tributum soli* et son autonomie vis-à-vis du proconsul de Narbonnaise est plus théorique que réelle, mais le maintien de son originalité institutionnelle avait sans doute aux yeux de ses citoyens plus qu'une valeur symbolique. Le droit latin permettait à son élite de parvenir par la voie des magistratures à la citoyenneté romaine, et le *commercium* et le *conubium* concernaient l'ensemble de sa population. La période du règne d'Auguste est à Vaison le début d'une époque de prospérité qui ira croissant jusqu'à la fin du I^{er} siècle et au début du II^e (Goudineau, p. 310-311). Les Vaisonnais avaient donc toutes les raisons de savoir gré à Auguste de la façon dont il les avait traités et de la situation économique florissante dont il était, au moins pour une part, responsable. Les flamines du divin Auguste et les flaminiques de son épouse attestés à Vaison sont le témoignage de cette gratitude.

⁷ On connaît une [*flam*]inica *diuae Drusillae* d'après une inscription de *Caburum* (Alpes cottiennes), *CIL*, V, 7345.

Abréviations utilisées :

- Anonyme d'Avignon** : *Anonyme*, ms. 2376 (bibliothèque Ceccano d'Avignon).
- Boyer de Sainte-Marthe** : BOYER DE SAINTE-MARTHE (L. A.), *Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, Avignon, 1731.
- Breton** : BRETON (E.), Antiquités de Vaison, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 16, 1842, p. 135.
- Calvet, ms. d'Avignon** : CALVET (E. C. F.), ms. 2344 à 2349 (bibliothèque Ceccano d'Avignon).
- Calvet, ms. de Marseille** : CALVET (E. C. F.), ms. F b 3 (bibliothèque municipale de Marseille).
- Calvet, Notes** : CALVET (E. C. F.), Notes, ms. 1508 (bibliothèque Ceccano d'Avignon).
- Fabre de Saint-Véran** : FABRE DE SAINT-VÉРАН (J.-D.), ms. 506 (bibliothèque municipale de Carpentras).
- Goudineau** : GOUDINEAU (C.), *Les fouilles de la Maison au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, Paris, 1979.
- Herzog** : HERZOG (E.), *Galliae Narbonensis prouvinciae Romanae historia*, Leipzig, 1864. Les numéros d'inscriptions sont donnés d'après l'*Appendix epigraphica* placé à la fin de l'ouvrage.
- Holder** : HOLDER (A.), *Alt-Celtischer Sprachschatz*, 3 vol., Leipzig, 1896-1907, réimp. Graz, 1961-1962.
- Kajanto** : KAJANTO (I.), *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965.
- Kienast** : KIENAST (D.), *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*², Darmstadt, 1996.
- Millin** : MILLIN (A. L.), *Voyages dans les départemens du midi de la France*, 4 vol., Paris, 1807-1811.
- Moreau de Vérone** : MOREAU DE VÉRONNE (M. J. B.), *Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*, 1, 1837, p. 88 (mémoire sur les Voconces publié après sa mort)⁸, p. 70 et s. et 129 et s.
- Musée Calvet** : ESPÉRANDIEU (É.), *Musée Calvet. Inscriptions antiques*, Avignon, 1900.
- RAN** : *Revue archéologique de Narbonnaise*.
- Sautel, Vaison** : SAUTEL (J.), *Vaison dans l'Antiquité*, t. 2 - *Catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire*, Avignon, 1927 ; t. 3 - *Recueil documentaire illustré*, Lyon, 1926.
- Schulze** : SCHULZE (W.), *Zur Geschichte Lateinischer Eigennamen*, Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Klasse, Neue Folge V, n° 5, 1904, réimp. Berlin-Zurich-Dublin, 1966.
- Solin** : SOLIN (H.), *Die Griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*, 3 vol., Berlin-New York, 1982.
- Solin - Salomies** : SOLIN (H.) et SALOMIES (O.), *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, 2^e éd. augmentée, Hildesheim-Zurich-New York, 1994.

⁸ Né en 1739, Moreau de Vérone est mort en 1795.